

Procès-verbal de séance

Séance du 12 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois le douze juillet à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 04 juillet 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p>PRESENTS : Laetitia BAILLY, Alain BRANTUS, Magali CHERRARED, Philippe GUICHARD, Alain LAMBERT, Ghislaine LANOIR, Vincent MOSSAZ, Philippe RAMAYE, Thomas WIART</p> <p>EXCUSES : Sabrina ARTERO, Pauline BRACONNIER, Lydie DELMOTTE, Isabelle KIT, Dominique REY (<i>pouvoir à A. Lambert</i>), Maurice TRUCK</p> <p>ABSENT :</p>	<p>Nombres de membres :</p> <p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 09</p> <p>Votants : 10</p>
--	--

Philippe Ramaye est nommé secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du 26 avril 2023, à l'unanimité.

Délibération n° 2023/07/32

Finances. Décision modificative n° 1 sur le budget principal de la commune

En raison d'une double saisie de la dotation 2022 du FDPTA (fonds départemental des droits de mutation), il convient de régulariser cette écriture en établissant un mandat au compte 673. Or la somme inscrite à ce chapitre lors du vote du budget 2023 n'est pas assez conséquente. Une décision modificative s'avère nécessaire.

Unanimité

Délibération n° 2023/07/33

Finances. Changement de nomenclature budgétaire et comptable

Au 1^{er} janvier 2024, la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée s'appliquera au budget principal de la commune. Actuellement il s'agit de la M14.

Le comptable public (responsable du SGC de Rumilly) a donné son avis favorable en date du 22 juin 2023.

Unanimité

Délibération n° 2023/07/34

Création de trottoirs dans la traversée du village – Entreprise retenue pour les travaux

Rappel par Monsieur le Maire de la procédure adaptée de consultation appliquée au marché, via la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Association des Maires 74 :

- parution annonces légales les 09 juin 2023 (BOAMP) et 08 juin 2023 (DL 74),
- date limite de réception des plis dématérialisés : lundi 10 juillet 2023 à 12h00,
- ouverture des plis et transmission au maître d'œuvre en charge de l'analyse des offres : lundi 10 juillet 2023,
- remise du rapport d'analyse des offres par Canel Géomètre-Expert – agence de Saint-Julien-en-Genevois (MO) en date du 11 juillet 2023.

Quatre offres ont ainsi été déposées sur la plateforme des marchés publics (dématérialisation totale) : par les entreprises COLAS France SAS – Etablissement d'Annecy (74), EIFFAGE Route Centre Est SAS – Etablissement Savoie Léman (74), SER SEMINE (74) établissement secondaire de EUROVIA ALPES, et RANNARD TP SAS (74). Un courrier a été reçu le 08 juillet de la SAS GUINTOLI, de Pringy (74), informant que leur plan de charge de leur bureau d'études ne leur permettait pas de répondre à cet appel d'offres.

Pour mémoire, les critères de jugement des offres étaient les suivants : 60% pour le prix des prestations et 40% pour la valeur technique des offres. Les quatre candidats ayant déposé de très bons dossiers, ce sera donc le prix qui fera la différence.

Les travaux concernant la création d'aménagements de sécurité dans l'agglomération seront confiés à la SAS RANNARD TP, de Chêne-en-Semine (74) pour un montant hors taxes de deux cent trente-sept mille neuf cent quatre-vingt-seize euro et quarante cents (237.996,40€).

Unanimité

Délibération n° 2023/07/35

Création de trottoirs dans la traversée du village – Bureau d'études retenu pour la mission SPS

Le conseil municipal confie la mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) à la SAS AEDI (Atelier d'Etudes des Déplacements et d'Ingénierie), d'Argonay (74) pour un montant de mille huit cent trente-sept euro hors taxes.

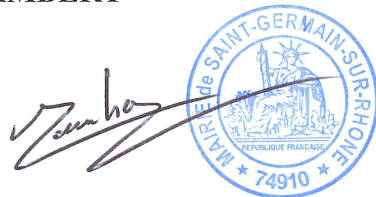
Unanimité

Questions diverses et informations

- Congés annuels. Le secrétariat de mairie sera fermé du 07 au 27 août inclus.
- Commission communication. En raison de l'absence de certains de ses membres, ce point sera revu lors d'une prochaine rencontre. Pour l'instant il a toutefois été décidé de changer la périodicité de l'Echo des Bois : sa publication passera de 3 fois par an à 2.
- Une nouvelle association est en cours de création sur notre commune : club de théâtre intercommunal Saint-Germain-sur-Rhône / Franclens. Le préau couvert de la mairie sera mis à leur disposition chaque jeudi soir pour les répétitions. A suivre.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 19h40

Le Maire,
Alain LAMBERT



Le secrétaire de séance,
Philippe RAMAYE

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, positioned below the name Philippe Ramaye.